

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/04/2015

Publication : 27/04/2015

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VILLANOVA

Séance du 13 avril 2015

Compte Administratif  
Exercice 2014

### Délibération n° 003/2015

L'an deux mille quinze, le treize avril, à 18 heures 30 minutes, le Conseil municipal de la commune de Villanova, légalement convoqué, conformément à l'article L 2121-17 du C.G.C.T., s'est réuni en séance publique à la Mairie de Villanova sous la présidence de M. le Maire, VINCILEONI Antoine Mathieu.

**Etaient présents :**

CASILI Antoine, BIANCAMARIA Fabien, MILLET Claude, Adjoints au Maire.  
BIANCAMARIA Michel, CASASOPRANNA Olivier, MARCAGGI Séraphine, CHAPOT Thomas, SPADARO Patrick,

**Etaient absents :**

**Avait donné procuration :**

VINCILEONI Antoine, Jean à SPADARO Patrick  
SCHALK Thierry à MILLET Claude

Nombre de membres composant l'assemblée : 11

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents ou représentés : 11

Le quorum étant atteint, M. CHAPOT Thomas est désigné en qualité de Secrétaire de séance

Le Compte Administratif 2014 devant être examiné, le Maire quitte la séance, la présidence est assurée par Antoine CASILI 1<sup>er</sup> Adjoint.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2014 les délibérations modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du receveur.

Après avoir constaté la concordance du compte de gestion du receveur avec le compte administratif de l'ordonnateur, les résultats s'établissent comme indiqué au tableau ci-dessous :

#### Compte administratif 2014 - Commune de Villanova

Section de fonctionnement					
	Mandats et titres émis	Résultats reportés N-1 report	CUMUL SECTION	Restes à réaliser N	Total Général
DEPENSES	235 882,04		235 882,04	-	235 882,04
RECETTES	224 863,00	54 650,77	279 513,77	-	279 513,77
<b>Recettes - Dépenses</b>	- 11 019,04	54 650,77	43 631,73	-	43 631,73
<b>Résultat</b>				→	<b>43 631,73</b>

**Section d'investissement**

	Mandats et titres émis	Résultats reportés N-1 report	CUMUL SECTION	Restes à réaliser N	Total Général
<b>DEPENSES</b>	36 915,15	107 514,76	144 429,91	18 851,62	163 281,53
<b>RECETTES</b>	142 653,54		142 653,54	26 169,52	168 823,06
<b>Recettes - Dépenses</b>	105 738,39	-	107 514,76	-	1 776,37
				7 317,90	5 541,53
			<b>Résultat</b>	→	<b>5 541,53</b>
<b>Résultats cumulés</b>	94 719,35	-	52 863,99	41 855,36	7 317,90
					<b>49 173,26</b>

Considérant que M. VINCILEONI Antoine, ordonnateur, a administré pendant le cours de l'exercice 2014 les finances de la commune de VILLANOVA en poursuivant le recouvrement des créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées;

Approuve l'ensemble de la comptabilité d'Administration soumise à son examen.

Déclare toutes les opérations de l'exercice 2014 définitivement closes et les crédits annulés.

Fait et délibéré à Villanova, les jours, mois et an que dessus  
(Suivent les signatures)

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
VINCILEONI Antoine



*(Handwritten signature)*